

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Année scolaire : 2020 2021

Trimestre scolaire concerné : 1^{er} trimestre

Date du Conseil d'école : 1/11/2020

sous la présidence de : M. Bernard BRIS, Directeur

Lieu du Conseil d'école : Ecole élémentaire de Laguenne

Membres présents : M. CHASSAGNARD Roger, *Maire de Laguenne*
Mme FREYGEFOND Nicole, *Adjointe chargée des affaires scolaires.*

Mme Sophie VACHERET, DDEN.

M. BRIS Bernard, M. BOUSSIGNAC Christophe, Mme FOSSE Patricia,
Mme BRIGOULET Alice, Mme HILAIRE-NEYRAT Marielle, Mme
DUBOIS Floriane, *Enseignants.*

Mme BELOTTI Caroline, M. CHASTANG Sébastien, Mme CROMBEZ Florence,
Mme FORCE Patricia, , Mme TRASSOUDAINÉ Corinne. *Représentants des
Parents d'élèves*

Membres excusés : M. Eric SAUVEZIE, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme SALLE Séverine.

Date de l'envoi des convocations et de l'ordre du jour : 07/11/2020

Ordre du jour :

- I) Préparation de la rentrée scolaire.
- II) Vie de l'école (effectifs, climat scolaire, sécurité, activités pédagogiques du 1^{er} trimestre, bilan comptable de la coopérative scolaire)
- III) Travaux et aménagements : bilan travaux effectués et à envisager.
- IV) Questions diverses

La séance : La séance est ouverte à 18H00.

Mme TRASSOUDAINÉ est nommée secrétaire de séance.

I) Election des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

1. Les élections

- **Mardi 29 Septembre**, à 18h00 : réunion du bureau des élections pour :
 - Préciser les modalités d'organisation de cette élection.
 - Définir l'ordre des candidatures (titulaires/ suppléants)
- Préparer le matériel de vote
- L'élection a eu lieu le **vendredi 9 octobre** ; dépouillement du scrutin en présence de Mme BELOTTI et de M. CHASTANG, à partir de 17h00.
- Résultat du scrutin :

Titulaires : Mme BELOTTI Caroline M. CHASTANG Sébastien Mme CROMBEZ Florence Mme FORCE Patricia Mme TRASSOUDAIN Corinne	Suppléants : Mme SALLE Séverine
Nombre d'électeurs inscrits : 179 Nombre de votants : 124 Bulletins blancs et nuls : 16 Suffrages exprimés : 108 Taux de participation : 69.27 %	

2. Le fonctionnement du Conseil d'école

M. BRIS indique qu'il conçoit le Conseil d'école comme un lieu d'échange, d'information et de concertation, qu'il convient d'entretenir un climat serein lors des interventions, ce qui n'empêche nullement de dire ce qui doit l'être.

Il insiste particulièrement sur la communication du procès-verbal à l'ensemble des familles : il n'est pas possible de le dupliquer à 150 exemplaires, il sera donc affiché dans la vitrine de l'école et disponible en lecture et en téléchargement sur le site internet de l'école.

II) Vie de l'école.

1. Structure et effectif actuel de l'école (le 10/11/2020)

Patricia FOSSE	Marielle HILAIRE-NEYRAT	Alice BRIGOLET	Christophe BOUSSIGNAC	Bernard BRIS	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
18	21	26	20	23	108

Observations :

- À l'école élémentaire, environ 2/3 des enfants vivent sur la commune de Laguenne.
 - Les élèves sont issus de 14 communes différentes. (Certaines sans école, d'autres avec école).
 - C'est à ce moment de l'année que s'engagent les prévisions pour la rentrée prochaine.
- Éléments dont nous disposons : 23 départs en sixième, 11 arrivées en CP. Le solde est donc négatif. Pour la première fois depuis 8 ans l'effectif de l'école passe sous la barre symbolique de 100 élèves pour une école de 5 classes.
- A la rentrée 2022, en l'état actuel, 20 élèves partiront en sixième et une douzaine d'élèves devraient entrer en CP.

→ *M. le Maire fait remarquer que plusieurs familles viennent d'arriver à Laguenne, que des maisons ont été achetées. Il précise également que les gendarmes qui sont arrivés récemment ont des enfants plus grands scolarisés au collège. Il reste néanmoins très attentif à la situation.*

2. Climat scolaire.

L'année scolaire semble avoir démarré sur de bonnes bases : relations satisfaisantes entre les enfants, pas de conflit majeur. Relations sereines entre parents et enseignants.

Le plan Vigipirate est en vigueur depuis plusieurs années.

A la suite des attentats récents, la posture Vigipirate pour la période automne /hiver a été portée au niveau « **alerte attentat** » c'est-à-dire le niveau le plus élevé.

Lors d'une visioconférence entre les directeurs d'école et M. l'Inspecteur, celui-ci a rappelé certains événements s'étant déroulé notamment au lycée Edmond Perrier, à l'école privée de Pleaux, ou près de l'école élémentaire de Malemort aussi a-t-il appelé à assurer une vigilance renforcée, notamment aux abords des écoles.

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) dédié aux « alertes attentats » a été rédigé par le directeur de l'école ; il a été mis à jour en début d'année et transmis à l'Inspection Académique.

- Un exercice « attentat/intrusion » a été organisé le 06/10/2020.
- La fiche de bilan détaillé a été transmise, c'est une obligation pour le Directeur, au service compétent de l'Inspection Académique. Elle mentionne, comme il y a deux ans, que l'alarme est quasiment inaudible dans la cour de récréation où jouent une centaine d'élèves. Les enseignants ont dû attirer l'attention des enfants qui avaient pourtant été prévenus du déroulement de l'exercice.

→ M. le Maire explique qu'il s'est adressé à une société spécialisée pour acquérir le matériel. L'idée évoquée de déplacer une des alarmes sous le préau lui semble matériellement et/ou matériellement impossible. Il va étudier ce qu'il est possible de faire.

Le premier exercice d'incendie n'ayant pas été réalisé en période 1, il paraît difficile à réaliser en l'état actuel, la distanciation et le non brassage ne pouvant être assurés. Il sera effectué dès qu'un assouplissement du protocole sanitaire le permettra.

Le PPMS « catastrophes naturelles » est toujours en vigueur, il a également été mis à jour. Un exercice de confinement a été réalisé le 16/10/2020, conformément au planning transmis par la DSDEN en début d'année.

3. Les réunions de rentrée

Vendredi 18 septembre (CP, CE1, CE2), Lundi 16 Septembre (CP), Mardi 22 Septembre (CM1, CM2). Elles ont été relativement peu fréquentées (50 % des familles ou moins par classe).

CP : 8 familles sur 17.

CE1 : une dizaine de familles.

CE2 : 8 familles sur 26.

CM1 : une dizaine /20

CM2 : 8 familles sur 22.

→ *Il est certain que ce manque de participation est dommage car il permet de faire connaissance, d'échanger avec les enseignants et bien sûr de présenter les objectifs et contenus d'enseignement.*

→ *Au cours de la réunion du Conseil d'école de la maternelle, puis lors de la réunion de la classe de CE2, les parents d'élèves ont souhaité aborder la question des rythmes scolaires précisant que ceci avait été également proposé à la maternelle.*

→ *M. CHASTANG explique la démarche mise en œuvre. Il indique que c'est M. FAIVRE, élu à l'école maternelle qui a rédigé le sondage et l'a soumis à plusieurs personnes avant de demander aux enseignants des deux écoles de le distribuer aux familles.*

→ *Mme TRASSOUDAIN regrette que tous les élus de l'école élémentaire n'aient pas été consultés.*

→ *M. BRIS indique que, sans avoir fait un décompte précis, les choix exprimés par les parents semblent très partagés.*

→ *La discussion engagée par le Conseil montre que chaque famille s'est forcément positionnée en fonction de ses impératifs. Certains rappellent que la classe le samedi matin était une solution qui présentait beaucoup d'avantages.*

→ *En tout état de cause, ce sondage aura le mérite d'exister et proposera une photographie du souhait des parents.*

→ *M. le Maire rappelle que la suppression des activités périscolaires entraînerait la suppression d'un emploi.*

4. Protocole sanitaire

M. BRIS indique qu'il a choisi de ne pas mettre ce sujet à l'ordre du jour tant la communication envers les familles a été abondante. Il précise néanmoins que celui-ci a été préparé en milieu de semaine précédent la rentrée en collaboration avec la municipalité.

- *Les enfants et les enseignants se sont bien adaptés aux mesures nouvelles : port du masque, décalage des récréations et non-brassage par la création d'espaces pour chaque classe.*
- *M. le Maire complète en précisant que 2 services de cantines ont été mis en place et que les activités périscolaires se déroulent dans des conditions similaires à celles des activités scolaires.*

5. Les activités pédagogiques du 1^{er} trimestre

Le plan de confinement en vigueur en septembre et octobre a entraîné **l'annulation de la fête du sport** traditionnellement organisée début septembre par la ville de Tulle.

Vendredi 9 Octobre : randonnée pédestre à Saint-Paul. Après l'annulation due au mauvais temps, elle a pu être organisée dans d'excellentes conditions.

- M. BRIS tient à remercier les parents qui ont accompagné les classes ainsi que la municipalité qui a mis Clément MAZOUNIE à disposition.

Activités prévues pour le premier trimestre :

- **Lundi 2 Novembre** : le concert JMF a été annulé.
 - **Depuis le 5 novembre, le cycle escrime** animé par M. Kevin MARTHON (maître d'arme) est proposé aux classes de CE2, CM1 et CM2.
 - **Vendredi 27 Novembre** : le cross de secteur prévu au Chambon a été **annulé**.
 - **Mardi 1^{er} Décembre** : École et cinéma. Ce projet concernant la classe de CM2 a été ajourné, le cinéma n'ayant pas obtenu l'autorisation d'ouvrir pour les scolaires/
 - **La séance prévue a été annulée en raison de la fermeture de ce type d'établissements.**
 - **Mercredi 2 décembre** : l'activité lutte (jeux d'opposition) au dojo de Tulle pour les élèves de CP et CE1 a été annulée.
 - **Mercredi 16 décembre** : Spectacle au théâtre de TULLE : « Miniatures et moulinettes».
La séance vient d'être repoussée au mois de Mai par Tulle Agglo.
 - **Vendredi 18 Décembre** : Noël des enfants.
 - Repas de Noël .
 - Séance de cinéma proposée par les enseignants.
 - La remise des cadeaux par le père Noël sera effectuée en fonction de la situation sanitaire.
 - Le goûter à la cantine sera proposé si les conditions le permettent.
- *Le cas échéant, M. le Maire proposera un goûter remis dans des sacs individuels.*

6. Les évaluations nationales CP et CE1 :

Pour le Ministère, elles répondent à trois objectifs :

- Donner **des repères** aux professeurs pour aider les élèves à progresser,
- Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le **pilotage de proximité**.
- Ajuster les **plans nationaux et académiques de formation** et proposer des ressources pertinentes.

Commentaire des enseignantes concernées (Mme FOSSE et Mme HILAIRE-NEYRAT) :

- Presque semblable à l'évaluation de l'an passé, celle-ci a été quelque peu allégée en CP.
- Les séances de passation ont été assez courtes, réparties sur 4 jours.
- Les résultats sont saisis en ligne (très fastidieux) sur un site dédié. Les résultats ont ensuite été communiqués sous forme de graphiques.

→ Les parents ont été invités à rencontrer les maîtresses.

- M. BRIS présente ensuite un aperçu du bilan national qui vient d'être publié :

En classe de CP, les résultats sont, en français comme en mathématiques, en légère baisse, particulièrement sur les domaines travaillés en fin de grande section de maternelle.

- En mathématiques, le nombre d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante de la compétence « Résoudre des problèmes » baisse de 66,1% à 64,4%.
- Cette baisse touche tous les secteurs d'enseignement, y compris le secteur privé, en mathématiques et en français.

En classe de CE1, les baisses sont plus sensibles.

En français, alors que les performances étaient en hausse dans cinq des six domaines comparables en 2019, on observe **en 2020 des baisses** dans sept domaines sur huit.

Ainsi, pour la proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, on constate les baisses entre 2019 et 2020 :

- "Lire à voix haute des mots" : de 72,6% en 2019 à 68,3% en 2020
- "Écrire des mots" : de 77,1% en 2019 à 72,6% en 2020.

En mathématiques, en revanche, les **performances sont comparables** en moyenne entre 2019 et 2020, sauf pour les élèves les plus fragiles.

- Sans doute une partie de ces compétences était-elle déjà installée avant la période de confinement ;
- Sans doute encore les parents ont-ils pu davantage accompagner leurs enfants en mathématiques et en compréhension qu'en lecture et en écriture, domaines exigeant davantage de précision et de compétences.

En classe de sixième, les résultats sont très largement **en hausse**, en français de 6 points, en mathématiques, de 4 points. Tous les secteurs bénéficient de cette augmentation.

on peut donc constater que, dans leur ensemble, les élèves n'ont pas été pénalisés par la situation particulière que nous avons connue lors du second semestre de l'année scolaire dernière. Plusieurs explications peuvent être avancées :

- les compétences évaluées en début de sixième concernent des compétences progressivement acquises et régulièrement mobilisées depuis le début du CM2 ;
- l'autonomie acquise par les élèves leur a sans doute permis de mieux s'approprier les démarches et les ressources proposées à distance.

Le test de fluence en début de sixième

Pour la première fois en 2020 a été organisé un test de **lecture à voix haute** individuelle pour les élèves entrant en sixième. (**La fluence**)

Dans l'échantillon analysé, le score moyen est de 124 mots lus en une minute, supérieur donc au seuil fixé à 120 mots qui correspond aux attendus de fin de CM2 ; 53% des scores sont au-dessus de ce seuil. Quelques chiffres sont cependant inquiétants : 15% des élèves se situent en dessous du seuil des 90 mots qui correspond aux attendus de fin de CE2 ; 31% sont en dessous du seuil des 120 mots.

- Ce test de fluence révèle des difficultés désormais objectivement confirmées, précise M. BRIS

7. Bilan de la coopérative scolaire.

L'exercice financier 2019/2020 a été clôturé le 31 août, les comptes ont été vérifiés par un enseignant non mandataire (M. BOUSSIGNAC) et Mme PIQUEMAL et Mme BELOTTI (parents d'élèves) puis transmis à l'OCCE. Ils ont été validés.

→ Le bilan simplifié au 31 août 2020 est le suivant :

Charges		Produits	
Achats de produits pour cession	1 507.80	Ventes pour cession	2 049.90
Activités éducatives	2 628.00	Activités éducatives	0.00
Cotisations OCCE	218.40	Subventions	0.00
Assurances	28.00	Subvention d'association	2 400.00
Charges courantes	275.88	Produits courants	177.40
Charges exceptionnelles	182.00	Part.volontaire des familles	2 108.00
Achats de biens	93.48	Produits exceptionnels	77.00
TOTAL	4 933.96	TOTAL	6 812.30
Résultat :		1 878.34	
Actif		passif	
Banque	4 218.91	Report 2019	2 340.57
Caisse	0,00	Résultat 2020	1 878.34
4 218.91		4 218.91	

- **Participation volontaire** des familles (cotisation coopé).

→ M. BRIS indique que 20 familles n'ont pas souhaité verser la cotisation annuelle. Il conviendra peut-être à l'avenir de repenser le financement de la coopérative ou de réduire les activités onéreuses. Par exemple, cette année, le cycle d'escrime des CE2/CM1/CM2 revient à 450.00 €. (52 familles ont cotisé pour 68 participants.)

→ L'équipe enseignante s'est posé la question de savoir s'il était opportun ou utile de demander aux familles la même cotisation que les années précédentes (celle-ci n'ayant pas augmenté depuis 10 ans). L'équipe, pleine d'optimisme en septembre a préféré proposer des activités supplémentaires (cycle d'escrime, 2 concerts JMF). La reprise de la pandémie obligera à une réflexion.

- Lors de l'assemblée Générale des Gamins d'Abord, lundi 5 octobre, Mme PIQUEMAL a remis à la coopérative scolaire un chèque de 2 058.00 €. Les enseignants tiennent à remercier la Présidente de l'association ainsi que tous les bénévoles qu'elle réunit autour d'elle.
- Concernant l'organisation de voyages scolaires, même s'il est trop tôt pour en parler, il a été décidé avec l'organisme support du voyage prévu en juin dernier, de se donner le temps avant de refaire le dossier, de connaître l'évolution probable du virus. L'acompte versé est toujours disponible. Le voyage de 2 jours pourrait être transformé en voyage sans nuitée en cas de difficultés sanitaires persistantes.
- Pour le voyage des autres classes, il est urgent d'attendre, sachant que pour la classe de CP (Le Bournat), nous disposons d'un avoir.

III) Travaux et aménagements dans les locaux

- M. BRIS remercie M. Le Maire pour les travaux effectués pendant les vacances :

- Rénovation de la salle de classe du Cp (peintures, revêtement mural, amélioration du système de ventilation de manière à lutter notamment contre le radon et à améliorer la qualité de l'air.) Installation d'une alarme incendie.

→ M. le Maire précise qu'un nouveau test radon est prévu.

- Réfection des cloisons abimées du bureau de direction.
- Rénovation des équipements de sport (peinture), mise à niveau de la cour et du terrain de sport côté mairie.
- Pose d'un portail de sécurité devant les compteurs gaz.
- Equipement de la classe de CM1 en vidéoprojecteur interactif.

- *Les enseignants demandent s'il serait possible de procéder à un rafraîchissement progressif des autres salles de classes (peintures), au nettoyage des rideaux des classes et à l'équipement de la classe de CE1 en vidéoprojecteur.*
- *M. le Maire indique qu'il fera ce qui est possible en fonction des finances de la commune.*

IV) QUESTIONS DIVERSES

- *Mme FORCE signale que des crottes de chiens ou chats se trouvent dans la cour de l'école au retour de weekend et demande à M. le Maire s'il est possible de faire comprendre au voisinage que la cour de l'école n'est pas destinée aux besoins des animaux.*
 - *M. le Maire, tout en partageant la remarque, indique qu'il fera ce qu'il peut.*
- *Mme BELOTTI demande s'il serait possible d'installer des sonnettes aux différents accès de l'école.*
 - *M. le Maire répond qu'il va se renseigner sur le matériel portatif disponible.*
- *Mme CROMBEZ explique que l'espace d'affichage d'un seul côté de l'école prive beaucoup de parents des informations publiées. Mme TRASSOUDAINÉ ajoute que l'utilisation du grillage n'est pas formidable pour afficher des documents.*
 - *M. le Maire répond que c'est en effet à réfléchir.*
- *M. CHASTANG demande s'il serait possible d'installer des bancs sous le préau, ce qui pourrait aussi permettre de protéger les poteaux du préau.*
 - *M. le Maire indique qu'il va rechercher une solution pratique et sécurisée, ce qui n'est pas aussi évident que cela.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance

Le Directeur
Bernard BRIS